
ICANN76 | Forum de la communauté – Séance de clôture pour les dirigeants d’At-Large
Jeudi 16 mars 2023 – 13h15 à 14h30 CUN

YEŞİM SAĞLAM :

La séance va maintenant commencer, veuillez lancer l’enregistrement.

Bonjour, bienvenue à cette séance de conclusion des dirigeants de l’At-Large. Je suis Yeşim Saglam et je serai la gestionnaire de participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu’elle est régie par les normes de comportement attendu de l’ICANN.

Pendant cette séance, les questions et les commentaires qui sont envoyés à travers le chat ne seront lus à haute voix que s’ils suivent le format indiqué. J’ai déjà envoyé un message l’expliquant sur la boîte de discussion. Je lirai les questions et les commentaires lorsque l’animateur ou la présidence de la séance me l’indiquera.

L’interprétation pour cette séance inclura l’anglais, l’espagnol et le français. Cliquez sur l’icône d’interprétation de Zoom pour sélectionner la langue dans laquelle vous souhaitez suivre la séance.

Si vous souhaitez intervenir, veuillez lever la main sur la salle de Zoom. Une fois que le facilitateur de la séance vous l’indiquera, veuillez allumer votre microphone et parler.

Avant de prendre la parole, assurez-vous d’avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez parler à partir du menu d’interprétation. Merci

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

de dire votre nom pour les procès-verbaux ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si ce n’est pas l’anglais.

Au moment de parler, assurez-vous de mettre sur muet tous vos autres dispositifs et toutes leurs notifications. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Cette séance inclut un service de transcription automatisée en direct. Veuillez noter que cette transcription n’est pas officielle ni ne fait autorité. Pour voir la transcription en direct, vous n’avez qu’à cliquer sur le bouton « Closed Captions » dans la barre d’outils de Zoom.

Pour garantir la transparence de la participation au modèle multipartite de l’ICANN, nous vous prions d’accéder aux séances de Zoom avec votre nom complet, par exemple votre nom et votre prénom. Vous pourriez être retiré de la séance si vous n’accédez pas à la salle avec votre nom complet.

Sur ce, je vais céder la parole à Jonathan Zuck, président de l’ALAC. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Bonjour à tous et bienvenue à cette séance de conclusion de l’ICANN76. Cela a été une très bonne semaine, on a reçu énormément de bons commentaires par rapport à la participation de la communauté At-Large aux différentes séances. Sébastien a même modéré la séance de discussions de la plénière ; on le remercie pour cela. Nous avons également eu une bonne réunion avec le Conseil d’Administration, je suis très satisfait des résultats. Il y a eu énormément d’activités. On

verra après les rapports des différentes activités, mais je voulais d’emblée vous remercier parce que cette première réunion à laquelle je préside de l’ALAC n’a pas été complètement terrible. Merci.

Nous avons également eu l’occasion de tenir une assemblée générale de LACRALO qui était formidable. C’était amusant. On a discuté de différentes questions. Je suis surpris de ne pas avoir gagné au concours de chant, cela me surprend, mais on en reparlera.

En tout cas, avant de commencer, je vais vous demander de préparer vos écouteurs pour qu’il n’y ait pas de retard lorsque les participants souhaitant parler en langues autres que l’anglais interviendront. Normalement, on devrait toujours être prêts à le faire.

Passons tout de suite à notre ordre du jour. Nous allons parler des agents de liaison, de la présidence. Est-ce que Justine est là ? L’autre séance est toujours en cours, d’accord.

Je vais passer à Joanna. Les réunions avec le GAC ont été de très bon niveau et nous allons lui céder la parole pour son rapport.

JOANNA KULESZA :

Merci. Je suis agente de liaison avec le GAC.

Nous avons tenu notre réunion bilatérale traditionnelle avec le GAC qui s’est bien passée, à ce que je pense. Nous avons abordé trois sujets. On a toujours envie de parler plus avec eux, mais le temps n’est pas illimité. Cette fois-ci, nous avons abordé la déclaration conjointe sur l’accès aux documents de l’ICANN et aux compléments du processus autour de l’ITI.

Ce premier point à l’ordre du jour qui a été présenté par Alan a suscité énormément d’intérêt. Nous avons tout de suite reçu des commentaires positifs. Il semble s’agir d’un sujet d’intérêt commun et qui pourra très probablement être poursuivi par la suite.

Nous avons accordé de tenir une réunion dans la période intersession pour discuter de la manière dont les données déjà disponibles dans ces documents peuvent être utilisées.

Nous nous sommes également réunis avec Sally pour voir comment avoir plus de synergie autour des travaux concernant l’ITI et pour pouvoir faire le suivi de la déclaration conjointe avec le GAC. Nous sommes optimistes et nous espérons pouvoir voir des résultats tangibles bientôt. On veut tous avoir un meilleur accès aux informations et aux documents. Les discussions qui pourraient s’enchaîner seraient relativement simples. On est tous d’accord là-dessus.

D’autre part, dans le deuxième point à l’ordre du jour : nous nous sommes concentrés sur le renforcement du modèle multipartite à l’horizon du SMSI+20. Nous avons discuté de ce sujet également lors de la plénière d’hier qui était très intéressante. Et on espère également que pendant la séance de l’après-midi qui est organisée par l’organisation ICANN à propos des changements réglementaires, la question sera abordée à nouveau. Nous allons tous suivre la plénière, donc ces arguments par rapport aux besoins de suivre les changements du modèle multipartite et des changements législatifs pertinents pourront être abordés lors de notre panel. Nous en avons déjà discuté lors de notre bilatérale.

Et le sujet qu’on n’a pas eu beaucoup de temps pour aborder était l’utilisation malveillante du DNS, un point qui en attente dans notre programme de travail. Nous avons assisté aux réunions du groupe de travail consacrées à la sécurité publique du GAC à différentes occasions et ils sont toujours la plateforme de référence pour les deux communautés lorsque nous tenons à nous mettre d’accord sur différents points.

S’agissant d’utilisation malveillante du DNS en général, on est d’accord : il s’agit d’un sujet d’intérêt particulier pour eux et pour nous. Ils ont tenu une séance de renforcement de capacités sur l’utilisation malveillante du DNS. Il s’agit clairement d’un sujet sur lequel nous sommes tous les deux d’accord et un sujet qui nous intéresse tous beaucoup.

Voilà pour ce qui est de cette bilatérale, nous allons continuer à travailler sur les points qui ont été identifiés et le président entrant nous a très bien accueillis. On espère qu’on pourra continuer à travailler sur ces questions de manière bilatérale dans la période intersession. Voilà tout. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Joanna. J’ai deux remarques à faire.

D’une part, la communauté d’At-Large a beaucoup de chance d’avoir quelqu’un au sein de sa communauté qui est aussi enthousiasmé par les changements réglementaires. Nous sommes surpris et vraiment épatés.

Par ailleurs, je suis également très content de voir qu’il y a un nouveau président qui semble être quelqu’un qui aime énormément les mesures comme moi. Donc, je ne serai plus le seul à apprécier la valeur des mesures.

Y a-t-il quelqu’un qui soit là pour nous parler de la GNSO ? Je pense que la séance n’est pas finie, donc on pourrait peut-être continuer à avancer avec l’ordre du jour et y revenir plus tard.

Qu’est-ce qui s’en suit ? Les rapports des séances, d’accord. Passons aux rapports de séances. Y a-t-il une liste de noms qui ait été prévue ? On fait défiler.

On avait déjà essayé cela par le passé, mais cette fois-ci, je pense qu’on a mieux réussi. On a pu trouver plus de bénévoles qui souhaitent venir nous informer des différentes séances auxquelles ils ont participé qui se tenaient en dehors d’At-Large. C’est toujours difficile, mais on a essayé de faire en sorte que l’ordre du jour et le programme de travail en général d’At-Large soit plus léger pour que tout le monde puisse aller participer ailleurs aux autres séances de la communauté et inclure tous ces rapports dans le document.

Maintenant, ce que je tiens à faire, c’est d’inviter ceux qui ont envoyé des rapports et qui ont des points spécifiques sur lesquels vous voulez attirer l’attention de cette communauté et sur lesquels on doit être soit au courant. Je vous invite donc à lever la main et à nous le faire savoir. Satish.

SATISH BABU :

Merci. Ce n'est pas au sujet des séances sur lesquelles on a déjà envoyé des rapports. Il s'agit d'une séance qui a été convoquée à la dernière minute. Il y avait Justine, Hadia et Bill qui y étaient et c'était une demande pour le .québec. Ils voulaient enregistrer le nom de domaine .québec avec un accent sur le premier « e », tout comme le .québec qui existe déjà. Mais le travail du panel de génération d'étiquettes pour les caractères latins a une stratégie qui ne permet pas cela. Ceci n'est pas prévu dans la politique actuelle.

Le .québec est un sujet que l'ALAC devrait aborder ensemble avec la GNSO. Ils nous ont demandé de le faire en leur nom. Ce petit groupe qui s'est déjà réuni rédigera une note sur ce qu'il faudrait faire pour pouvoir permettre que cela se fasse.

JONATHAN ZUCK :

Merci, j'en ai un peu entendu parler. Ceci semble être un piège insurmontable. Ce n'est pas considéré un problème, mais ce n'est pas traité non plus comme une chaîne portant à confusion et ce n'est pas traité comme un IDN non plus. On ne peut pas enregistrer les deux. C'est difficile. Nous allons devoir continuer à travailler pour résoudre ce problème.

Bill Jouris.

BILL JOURIS :

Je pense que le mieux serait que pour la prochaine série, nous suivions le plan d'avoir un comité qui évalue la similarité entre chaînes pour évaluer si ces deux ccTLD sont trop similaires au lieu de penser à les

bloquer en tant que variante. Je pense que s’ils évaluaient également en même temps les étiquettes qui pourraient être utilisées de manière interchangeable, comme dans le cas de .québec, on arriverait au même résultat, comme dans le cas des mots en espagnol. Je suis d’avis que c’est la modification la plus simple et la plus rapide à apporter tout ce processus pour pouvoir aller au-delà de ce problème.

JONATHAN ZUCK :

D’accord oui, on y reviendra. Malheureusement, je pense que vous avez déjà abordé la question en suffisamment de profondeur pour l’heure. Il va falloir que l’on revienne dessus un peu plus tard, que l’on rédige une recommandation et qu’on présente cela à la GNSO également.

Allez-y.

GLENN MCKNIGHT :

Glenn de NARALO. Je voulais rebondir sur ce qu’a évoqué Bill.

Je voulais souligner que nous avons tenu une réunion avec Sarmad pour créer un groupe de travail qui s’occupe de ce type de questions, et avec Monsieur Houle également avec les différents participants du Nord pour s’occuper des langues autochtones en général.

Je voulais passer aux présentations de NextGen. Comme vous l’aurez vu lors du forum public, il y avait un participant au programme des NextGen qui s’est plaint du fait qu’aucun des membres du Conseil d’Administration n’avait participé à leur séance. Cela fait des années que je participe et que j’assiste aux séances des NextGen et j’étais moi-même un évaluateur des boursiers, j’ai évalué les candidats.

Cette année, il y a eu plus de personnes qui ont participé et assister aux présentations des NextGen que jamais auparavant. Il est difficile pour le Conseil d'entendre cela. Mais j'ai parlé à Ergys et ils nous ont dit que le Conseil d'Administration allait leur fournir un déjeuner pendant lequel les membres du Conseil d'Administration allaient manger et les participants au programme pourraient faire leurs présentations. Ils nous ont invités à y participer également. Je pourrais faire l'agent de liaison si besoin.

JONATHAN ZUCK :

Merci.

Lianna, est-ce que vous êtes en ligne pour nous présenter les points saillants des réunions avec la GNSO ? Lianna.

ALAN GREENBERG :

Pendant que nous attendons, je souhaite signaler qu'il y a une file d'attente sur Zoom.

JONATHAN ZUCK :

Andrei, SSAC.

ANDREI KOLESNIKOV :

Effectivement, nous avons eu une excellente réunion. Je serai très bref concernant les activités du SSAC à l'occasion de cette conférence.

Nous avons tenu une réunion conjointe avec l’ALAC et il y a également une séance publique. Je vais vous présenter brièvement les sujets qui ont été abordés.

Il y a différents projets, comme le projet NCAP. Le projet en est à la phase préfinale. Il y a certains processus qui vont être connectés à l’obtention des gTLD. C’est le projet qui est lié à la collision de noms. Il y a des groupes de travail et l’un d’entre eux concerne l’évolution de la résolution du système des noms de domaine. L’idée est de travailler sur des alternatives qui pourraient être liées aux méthodes traditionnelles du système des noms de domaine. C’est intéressant d’ailleurs, parce que cela pourrait nous amener au-delà du DNS en utilisant des méthodes de résolution non basées sur le DNS.

Ensuite, il y a un travail sur l’automatisation du système d’enregistrement pour faciliter la vie des bureaux d’enregistrement, pour faciliter la vie également des fournisseurs et d’autres parties prenantes en automatisant le mécanisme de signature DNSSEC.

C’est là l’essentiel des sujets principaux qui ont été abordés pendant les réunions. Quoi d’autre ?

Pour le NCAP, le projet d’analyse de la collision des noms, le calendrier a été présenté. Nous en sommes actuellement à l’étape de finalisation de la recherche.

Il y a également eu des réunions intéressantes, notamment avec l’IANA. Il était très intéressant d’entendre parler de la liste des fonctionnalités qui seront proposées aux gestionnaires de nom de domaine de premier niveau, les autorisations standardisées, la gestion des rôles des

contacts techniques administratifs et d’autres fonctionnalités intéressantes qu’ils espèrent mettre en œuvre pour gérer les noms de domaine de premier niveau.

Quoi d’autre ? Je crois que c’est à peu près tout.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup.

Il y a des mains levées sur Zoom. Maureen dans la salle.

MAUREEN HILYARD : Je croyais qu’il allait y avoir un commentaire sur ce qu’a dit Satish, n’est-ce pas ?

JONATHAN ZUCK : Oui, parfait, allez-y. Encore une fois, j’insiste sur le fait que ce n’est pas le moment d’aborder des questions de substance.

ALAN GREENBERG : Oui, j’allais simplement dire que s’il y a un débat futur sur ce point, j’aimerais y participer.

JONATHAN ZUCK : Parfait, merci.

ANDREI KOLESNIKOV : J’ai oublié de vous dire pour le SSAC qu’il y a également le programme de sensibilisation et de diffusion qui a été abordé. Et le SSAC recherche toujours de nouveaux candidats pour ce groupe de travail. C’est important de le mentionner. Merci beaucoup.

JONATHAN ZUCK : Maureen.

MAUREEN HILYARD : Merci Jonathan.

Effectivement, nous avons une présentation sur le GDP, le processus d’orientation de la GNSO.

Ce que nous voulions faire aujourd’hui, c’est un passage très rapide sur une présentation pour que vous compreniez ce que nous avons fait pendant cette réunion. Ceci vous sera présenté ensuite par Sarah. Je ne vais pas rentrer trop dans le détail de cette présentation que je projette ici puisqu’elle est disponible sur l’ordre du jour en ligne.

Mais pour ceux d’entre vous qui n’ont pas participé au CPWG, je pense qu’il est important que vous sachiez que le programme de soutien aux candidats, qui est exactement le point dont traite le processus d’orientation de la GNSO, suit un objectif particulier. L’objectif ici, c’est de proposer des orientations à l’équipe de révision de la mise en œuvre qui proposera le manuel de soutien aux candidatures.

L’une des particularités de ce groupe de travail, c’est que nous avons reçu une série de tâches, mais elles sont très spécifiques. Elles sont

listées dans les procédures ultérieures. Notre objectif, c’est d’approfondir notre travail en ligne avec ces recommandations dans le cadre des SubPro. Nous ne sommes pas autorisés à adopter de nouvelles politiques, c’est-à-dire que cela restreint notre marge de manœuvre. Nous avons donc décidé de nous concentrer sur les indicateurs et les différents critères qui seront inclus dans le manuel des candidats.

Voici les tâches qui nous ont été assignées. Nous avons déjà terminé les deux premières, qui étaient des tâches d’introduction. Les tâches 3, 4 et 5 ont à voir avec les recommandations et les directives concernant les SubPro. Et la tâche 6 concerne la disponibilité des fonds pour mettre en place le programme. Nous ne savons pas encore si ce sera le même montant que pour la première série ou pas. La suivante, s’il vous plaît.

Voilà le plan de travail. Nous en sommes bien évidemment au mois de mars. Nous devons préparer le projet de document avant l’ICANN77. Nous avons consacré beaucoup de temps à la définition de notre plan de travail. Cette réunion était par conséquent très importante puisque nous devons réellement élaborer une liste d’actions concrètes. Nous allons travailler maintenant très dur entre aujourd’hui et l’ICANN77 qui est le moment où nous devons présenter ce projet de rapport.

Ensuite, je ne sais pas si certains d’entre vous ont étudié le rapport final des procédures ultérieures, mais il est plein de recommandations et d’orientations. La section 17 concerne le soutien aux candidatures et les recommandations et les orientations, comme la recommandation 17.1, 17.2, 17.3 et les orientations 17.4, etc., par ordre numérique. Nous allons nous concentrer principalement sur la recommandation 17.3 qui

concerne la diffusion de l’information auprès de nos candidats potentiels, vraiment une activité de sensibilisation et de diffusion concernant le programme d’évaluation. Toutes ces questions-là sont comprises dans cette recommandation.

En plus de cette recommandation, il y a également, comme je vous le disais, des orientations et celles qui portent le numéro 17.3 et 17.4 sont celles qui font l’objet de notre attention. Il y a également l’orientation 13.3 qui ne nous appartient pas directement, mais la section 13 concerne néanmoins les communications. Et l’orientation 13.3 concerne le processus de candidature et ils établissent un indicateur en disant que cela doit commencer au moins six mois avant la période de candidature. Bien sûr, nous allons essayer de faire nôtre cet indicateur qui nous semble pertinent.

Tout ceci à l’écran est lié au 17.3, mais il y a également d’autres orientations de mise en œuvre dans ce document sur les SubPro et ceci est principalement lié à l’équipe dédiée de révision de la mise en œuvre qui va utiliser les formulations qui sont les nôtres. Toutes ces orientations ne sont pas directement à notre intention, mais elles concernent le processus de candidature.

Lorsque j’ai rejoint ce groupe de travail et je l’ai fait un peu sur le tard, le cadre de suivi qu’ils utilisaient était celui-ci que vous voyez à l’écran. J’ai donc pu le partager avec le CPWG. Je leur ai dit : « Voilà ce que nous avons. Qu’est-ce que nous pouvons faire de cela ? » Et fort heureusement, nous avons pu travailler sur ce cadre, sur les questions, sur la manière de collecter les données, etc., dans ces quatre principaux domaines, c’est-à-dire la sensibilisation, la formation, le

développement des cas d’étude et l’évaluation des candidatures. Au final, ce que nous avons fait – c’est d’ailleurs Jonathan qui l’a suggéré – , c’est de nous concentrer sur ce qui constitue des possibilités de réussites, de succès.

Grâce au CPWG, nous avons pu définir les aspects qui nous semblaient comme étant clés pour le succès. Nous avons commencé à établir une liste et peu à peu, nous avons rajouté différents points à cette liste. Que s’est-il passé ? Entre le moment où nous avons présenté cette liste et la première réunion se sont écoulées environ trois semaines. Mais pendant cette période, le personnel, c’est-à-dire Julie et Steve, a créé un formulaire que nous pouvons maintenant utiliser plus facilement pour formuler les orientations qui iront ensuite dans notre projet de rapport.

Mais je vais passer la parole à Sarah maintenant, qui va vous en dire plus sur les étapes suivantes.

SARAH KIDEN :

Maureen a déjà parlé de ce que vous voyez ici à l’écran, donc la suivante, s’il vous plaît. Vous m’entendez bien ?

En termes de sensibilisation et de diffusion, une des choses dont nous avons parlé cette semaine, c’est de la priorité de l’organisation d’événements de sensibilisation dans les pays moins ou peu desservis et régions en développement, puisque les pays les plus favorisés et les plus riches sont déjà couverts. Nous sommes d’accord là-dessus.

Un des indicateurs de succès serait le nombre d’événements qui ont été organisés dans des régions en développement ou insuffisamment desservies. Nous avons d’ailleurs été informés que beaucoup d’organisations dans ces régions ne sont pas conscientes de l’existence de ce programme.

Nous avons également discuté à propos de cette diapo en particulier. L’objectif est de pouvoir cibler les organisations à but non lucratif, les entreprises sociales ou les organisations communautaires de ces entités qui ne sont pas des utilisateurs à des fins commerciales. On disait que si vous êtes une PME d’un pays sous-développé, vous devriez peut-être être également ciblé, mais je pense que le principal ici est de savoir que ce travail de diffusion devrait être disponible à tous. Mais le soutien devrait être disponible pour les entreprises à but non lucratif. Diapo suivante.

Toujours s’agissant de la sensibilisation, on a considéré qu’il fallait se concentrer sur le programme des nouveaux gTLD et non pas sur le programme de soutien aux candidats. Voilà quelques indicateurs de succès, par exemple la quantité d’événements, les sondages qui pourraient être faits pour obtenir les retours des participants. Mais je voulais attirer votre attention sur le point 3 qui apparaît ici. Nous espérons que 0,5 % des candidats pour la prochaine série seront des candidatures soutenues.

Ici, nous avons proposé des indicateurs pour mesurer le succès. Mais je ne vais pas entrer dans les détails tout de suite.

On a ici un autre objectif par rapport aux ressources disponibles pour le service à tout un chacun, donc à disposition. Nous espérons que l’organisation ICANN pourra préparer des documents et des ressources et les publiera quelque part où les utilisateurs pourront y accéder directement avec du personnel ICANN qui participe à un événement ou à des activités avec une communauté où il pourrait y avoir un référentiel de matériel auquel les participants accéderont.

Ici, on a encore une fois énuméré les indicateurs de succès, les sondages, les quantités de requêtes que nous avons reçues à partir de ces activités à propos du programme. Comme cas d’usage, nous avons également évalué quels seraient les objectifs. Nous prévoyons de fournir des informations ou suffisamment d’informations pour que les personnes puissent décider si elles souhaitent présenter une candidature, demander du soutien ou abandonner le processus tout court. Parfois, on se rend compte qu’on n’a pas besoin de soutien. L’idée est de donner aux candidats potentiels qui sont des tiers accès à ce programme ou à un soutien de tiers comme un soutien qui ne soit pas économique.

Voici un autre élément.

JONATHAN ZUCK :

Désolé, mais ce niveau de détail dans le rapport dépasse les limites de ce que l’on peut prendre en charge. Mais il nous faut connaître ces informations, donc peut-être pourquoi pas présenter cela lors de l’appel de l’ALAC et lors de l’appel du CPWG.

Désolé de vous interrompre, mais je suis un peu inquiet parce qu'il ne nous reste plus trop de temps. J'étais très intéressé par les indicateurs avec le 0,5 % des candidatures que vous évoquiez, c'est très concret et je pense qu'il est très important d'avoir des indicateurs clairs comme cela, concrets.

Nous vous remercions énormément pour tout le travail que vous êtes en train de faire. Assurons-nous de pouvoir faire circuler ce rapport, mais juste pour aujourd'hui je vais devoir vous interrompre. Merci.

Je vais revenir à la liste des intervenants, je ne la vois plus, pardon. C'est à Hadia d'intervenir maintenant. Cette même mise en garde s'applique à tous : soyez conscients du temps qu'il nous reste et de ce qu'il nous manque.

HADIA EL MINIAWI :

Merci. J'irai très rapidement à ce moment-là. Je voulais parler de la feuille de route de la ccNSO sur l'acceptation universelle et du lien entre cette feuille de route et le travail de l'At-Large.

Depuis l'ICANN75, la ccNSO a essayé d'identifier le rôle de la ccNSO en matière d'acceptation universelle et pour ce faire, ils ont formé un petit comité chargé de concevoir une feuille de route. À cet effet, ils ont créé une feuille de route qui a été faite entre décembre 2022 et janvier 2023. L'un des principaux résultats de ce sondage montrait que le manque d'adoption reflète le manque de demande. La sensibilisation et la diffusion s'avèrent encore plus importantes de ce fait. C'est là que le rôle de l'At-Large entre : ils ont formé un comité sur l'acceptation

universelle qui, entre autres, a le rôle de travailler avec différentes parties prenantes de la communauté de l’ICANN.

Je pense qu’il est très enrichissant pour nous de travailler avec ce comité et surtout de nous pencher sur la sensibilisation et la diffusion. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Très bien.

Maintenant, Eduardo.

EDUARDO DÍAZ :

J’allais parler de sensibilisation sur l’utilisation malveillante de la CPH, la chambre des parties contractantes, et je ne vais pas entrer dans les détails non plus, mais j’ai participé à leur séance.

L’un des messages que j’ai retenus de la réunion était qu’il existe différents outils que les utilisateurs finaux et que tout un chacun peuvent utiliser pour signaler un cas d’utilisation malveillante. Il y a un outil qui s’appelle ACID qui se trouve sur acidtool.com. ACID veut dire Abuse Contact Identifier. Si vous avez un cas d’abus ou d’utilisation malveillante à signaler, vous n’avez qu’à accéder à ce site Web, vous saisissez le nom de domaine, vous nous dirons quelles sont les hôtes et cela vous donnera les coordonnées des compagnies qui fournissent les services de serveur pour leur service courrier électronique. Vous pouvez également accéder à d’autres informations. Si vous avez une plainte à présenter, vous pouvez le faire tout de suite sur cette même page. Vous y trouverez toutes les adresses vous permettant de le faire.

Par ailleurs, vous avez déjà entendu parler de l’outil NetBeacon du DNS Abuse Institute. C’est un autre outil mais à ce moment-là, vous allez devoir saisir énormément d’informations par rapport à ce que vous voyez. Une fois que vous aurez rempli toutes ces informations, ils vont s’occuper de les faire parvenir à l’opérateur de registre ou au bureau d’enregistrement correspondant. Ces outils sont disponibles au public général et ils sont à utiliser pour signaler des cas d’utilisation malveillante. Pour nous à l’ALAC et à l’At-Large, il est important de faire suivre ces informations et de les retransmettre à nos utilisateurs finaux pour qu’ils puissent les utiliser s’ils ont quoi que ce soit à signaler.

Voilà ce que j’ai retenu de la séance concernant l’utilisation malveillante qu’a tenue la CPH.

Et puis, je ne sais pas si vous étiez au courant, mais la chambre des parties contractantes avec les opérateurs de registre sont en train de négocier les contrats des opérateurs de registre. Et les bureaux d’enregistrement sont en train de négocier également les accords d’accréditation des bureaux d’enregistrement RAA et ils y incluent de nouvelles clauses par rapport à l’atténuation de l’utilisation malveillante du DNS. L’idée est de pouvoir inclure dans les contrats un libellé qui prévoit l’obligation de tout un chacun d’atténuer l’utilisation malveillante du DNS selon sa définition stricte. C’est une petite partie de l’utilisation malveillante, le spam et l’hameçonnage. En tout cas, tout un chacun est tenu de s’impliquer au travail d’atténuation de l’utilisation malveillante du DNS. Ce sont de bonnes nouvelles pour les utilisateurs finaux. Ce n’est pas direct, c’est indirect, mais c’est déjà ça.

Puis, si vous accédez au site web de NetBeacon ou à la page du DNS Abuse Institute, vous pourrez trouver des bulletins mensuels où ils publient tous les graphiques chaque mois avec la quantité de logiciels malveillants, de spams et d’autres types d’abus. Et associés à cela, ils montrent les types et les niveaux d’activité d’atténuation face à toutes ces menaces. Il n’y a plus de 50 % qui sont atténuées, comme vous allez voir. Il y a d’autres rapports qui fournissent également et tout est sur leur page.

Quant aux prochaines étapes, on devrait envoyer un mémo à tous les responsables des RALO pour leur demander de faire suivre les informations à propos de ces outils et pour les mettre au courant de ces négociations de contrats. Outre cela, je suggère que l’on y ajoute ce que veulent dire ces négociations, quels sont nos bureaux d’enregistrement et quels sont nos opérateurs de registre ; comme cela, au moins les lecteurs sauront ce qu’on leur envoie et auront un peu plus ce contexte.

Finalement, je voulais passer à la séance de la ccNSO sur l’utilisation malveillante du DNS. La ccNSO, comme vous le savez, est une organisation très extraordinaire. Ils se penchent surtout vers l’intérieur. Ils ont fait un sondage entre ccTLD. Ils avaient prévu de recevoir 100 réponses et ils n’en ont reçu que 35. Mais rien dans tout cela aurait des conséquences pour nous. D’ailleurs, si on signale un cas d’utilisation malveillante à un ccTLD, on nous a dit qu’ils ne vont pas agir, à moins qu’ils reçoivent un rapport d’une autorité. Si nous, utilisateurs, envoyons un signalement ou une plainte, ils ne vont rien faire. Voilà ce qu’ils nous ont dit. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci.

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

En deux minutes.

D’abord, la proposition d’aide est très intéressante. Peut-être que cette proposition, Eduardo, sur la retransmission de ce message serait un bon test, une bonne mise à l’épreuve de nos canaux de communication.

D’abord, par rapport à la représentation d’At-Large, vous aurez beaucoup de travail par rapport aux termes de référence de la révision holistique pilote, comme on a entendu dire pendant le forum public. Il est à prévoir que cela représente beaucoup de travail. J’ai participé à la réunion conjointe de l’ASO et du Conseil d’Administration parce que j’étais dans la salle et je signale qu’il faut recoordonner avec les RIR des différentes régions. Mais je sens qu’il serait intéressant d’avoir un partenariat de l’At-Large avec eux à l’avenir. Ce pourrait être en ligne, on pourrait organiser une réunion à Hambourg si vous voulez, mais on doit éviter de se concentrer exclusivement sur le DNS. Il y a également des questions associées au protocole Internet qui nous concernent.

Quant aux NextGen, je pense qu’il faut soutenir cette opportunité d’organiser une séance plénière pour les aider à présenter leurs recherches. En ce concernant la séance plénière, comment voulons-nous poursuivre les discussions en cours entre les différents intervenants, entre les différents présentateurs ? Comment les impliquer à l’At-Large ? C’est une autre question qui se pose. J’espère

que pendant la région d’Hambourg, nous pourrions avoir une plénière à proprement parler.

Et puis, j’ai participé également à la séance de recherche du prochain PDG de l’ICANN. C’était très intéressant. Si vous n’étiez pas dans la salle, je vous encourage vivement à écouter l’enregistrement. J’ajouterai sur le chat le lien pour pouvoir accéder à l’espace recherche du nouveau PDG de l’ICANN. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Sébastien et merci d’avoir participé à cette séance.

J’ai omis de dire que León est également passé nous voir pour nous dire qu’il prévoit de tenir une autre séance de recherche du prochain PDG le 27 avril. Je pense qu’en interne, on devrait délibérer pour pouvoir présenter une perspective de consensus sur nos attentes vis-à-vis du prochain PDG. On ne s’est pas beaucoup exprimé parce qu’on n’a pas discuté de la question auparavant, mais s’il y a une autre séance d’interaction avec la communauté et le Conseil d’Administration dans une même salle, il vaut mieux qu’on commence à discuter de la question tout de suite.

Steinar.

STEINAR GRØTTERØD :

Je suis le représentant de l’At-Large au sein du PDP consacré à la révision de la politique de transfert et je viens présenter quelques informations à propos de la réunion qui s’est tenue à ce sujet dans le cadre de l’ICANN76. Hélas, je n’ai pas pu participer en personne et je

n’ai pas pu participer non plus aux autres séances directement. Mon rapport se fonde donc sur les enregistrements.

Il y a eu deux réunions, l’une le samedi et l’autre le dimanche, et j’ai deux remarques importantes à faire là-dessus. D’une part, nous avons découvert que la politique de résolution de conflits pour les transferts ne permet pas au titulaire de nom de domaine de pouvoir engager une procédure selon les termes actuels. Je pense que c’est quelque chose que nous, à l’At-Large, devrions essayer d’intégrer à la nouvelle politique.

Est-ce que vous m’entendez correctement ?

JONATHAN ZUCK : Oui.

STEINAR GRØTTERØD : OK.

Donc ce que j’ai fait était de rédiger une lettre pour répondre aux premières contributions envoyées par le président du groupe pour répondre aux deux premières questions de la charte. On y disait que les dirigeants de l’At-Large devaient décider d’y répondre de manière formelle directe ou alors si cela appartenait plutôt à une discussion informelle du groupe.

Je voulais présenter de manière formelle notre réponse à travers une déclaration de l’At-Large. Je pense que si on envoie une déclaration formelle, cela va attirer plus d’attention. Et il vaut mieux que nous

envoyions une déclaration par écrit ; comme cela, les dirigeants et le groupe pourront la voir et y revenir.

Autrement, je pense qu’il faut se concentrer sur les membres d’At-Large. Et les membres d’At-Large qui participent à ce groupe doivent se pencher sur les changements au niveau des discussions de titulaire de nom de domaine qui sont à venir dans les prochaines réunions. Cela pose un conflit par rapport aux principes du RGPD. Et dans les politiques actuelles, il y a des points à régler de bonne manière qui doivent être modifiés pour s’adapter.

Finalement, le groupe de travail consacré au PDP a envoyé une demande de modification du processus, ce qui veut dire que nous allons réévaluer toute la procédure en un seul paquet en août et nous espérons avoir une nouvelle politique d’ici février 2025.

Voilà donc mon rapport. Tout le reste est à l’écran. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Y a-t-il d’autres rapports des agents de liaison ? Bien.

Passons peut-être au résumé concernant les réseaux sociaux et les gagnants de notre concours. Lilian.

LILAN IVETTE DE LUQUE :

Un rapport du groupe de travail sur les réseaux sociaux.

Tout d’abord, 133 inscriptions, 54 participants et le nombre de vues des vidéo et les tweets de promotion s’élèvent à plus de 4 400 vues sur le compte de Twitter d’At-Large. La vidéo la plus vue est celle de Jonathan

Zuck avec 2 000 vues. Les gagnants sont Harish Chowdhary en première place, en deuxième, [inaudible] et en troisième place, il y a une égalité entre trois personnes et c'est Bukola Oronti qui a finalement gagné. Ce sont tous les trois des boursiers.

Merci pour votre soutien. Merci au personnel, aux membres du groupe de travail et à toute la communauté At-Large. Merci beaucoup.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup, Lilian, pour votre travail au sein du groupe de travail de réseaux sociaux. Ma conclusion, c'est que je dois continuer à m'entraîner là-dessus.

Ensuite, la mise à jour du NomCom.

JUDITH HELLERSTEIN :

Voici la mise à jour sur le comité de nomination.

Nous recherchons de nouveaux dirigeants. Il y a de nouveaux postes qui sont ouverts. Le NomCom est un comité qui vise à pourvoir des postes de direction au Conseil d'Administration, à la PTI, à l'At-Large, à la GNSO et à la ccNSO. Nous travaillons indépendamment du Conseil, des comités consultatifs et des organisations de soutien.

Nous recherchons des personnes qui puissent parler au nom de la communauté Internet mondiale. Ici, à l'At-Large, nous parlons au nom des utilisateurs finaux, mais à la GNSO, il y a bien sûr d'autres parties prenantes et il en va de même à la ccNSO.

Les missions de ces membres sont expliquées dans les statuts de l'ICANN. Ils ne doivent pas agir en l'intérêt de leurs unités constitutives spécifiquement, ils jouent un rôle d'observateur pour leur groupe.

Comme vous le voyez ici à l'écran, ce sont le type de profil que nous recherchons : les personnes à la pensée critique ayant une conscience interculturelle, une connaissance de l'écosystème Internet, etc. Toute personne peut se porter candidat. La suivante, s'il vous plaît.

Nous recherchons d'abord deux membres pour le Conseil d'Administration de l'ICANN. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 23 mars. Ces deux membres seront des membres indépendants. Il est probable que ce ne sera pas un membre européen, mais nous déciderons ceci plus tard puisque nous devons maintenir un équilibre régional. Mais toutes les régions, à part celle-ci, sont ouvertes, la région africaine, Amérique Latine, Caraïbes et d'autres.

Nous recherchons également un membre du Conseil d'Administration des identificateurs techniques publics, la PTI. Sur la page du NomCom, vous trouverez les critères du profil spécifique des candidats que nous recherchons.

J'ai oublié de vous dire que les positions des dirigeants sont des positions bénévoles, excepté celles du Conseil d'Administration qui peuvent recevoir des compensations financières, des remboursements. Bien sûr, ils peuvent toujours choisir de ne pas les recevoir. Mais tous les autres postes ne sont pas rémunérés.

Tous ces postes nous amènent à rechercher des membres qui peuvent réellement faire la différence. Pour les trois représentants régionaux du

comité consultatif At-Large, nous cherchons des personnes d’Amérique latine, d’Asie Pacifique et d’Afrique effectivement. Il serait formidable de pouvoir trouver trois leaders déterminés. Si vous connaissez des personnes, demandez-leur de nous envoyer leur candidature rapidement avant le 23 mars et n’hésitez pas à les inviter à se porter candidat. La connaissance courante de l’anglais n’est pas indispensable, elle est particulièrement utile, mais ce n’est pas nécessairement le cas à l’ALAC. Cependant, dans les autres, c’est une obligation parce qu’il n’y a pas toujours de service d’interprétation ; donc c’est un aspect fondamental. Pour tous ces postes, nous recherchons des penseurs critiques, des personnes qui connaissent l’écosystème de l’Internet.

Nous avons également besoin de deux membres de la GNSO. L’un d’entre eux pourrait provenir des parties contractantes et un autre des parties non contractantes. Ces personnes seraient membres du conseil de la GNSO. La suivante, s’il vous plaît.

Nous avons besoin également d’un membre pour la ccNSO. En général, ils n’ont pas besoin que les candidats aient une expérience directe de la ccNSO ou qu’ils aient une expérience de travail lié à la ccNSO. Les autres ne sont pas spécifiquement liés à une région, c’est simplement pour le comité At-Large qu’il y a des spécificités régionales. Encore une fois, je vous le rappelle, la date butoir pour la réception des candidatures, c’est le 23 mars.

Je récapitule : deux membres du Conseil d’Administration, un membre de la PTI, trois membres pour l’ALAC, deux membres pour la GNSO et un membre pour la ccNSO. Nous vous rappelons encore une fois que la

date butoir de réception des candidatures est le 23 mars à 23 h 59. Ne pensez pas que nous allons prolonger ce délai ; envoyez votre candidature dès maintenant.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup, Judith.

Il y a maintenant une intervention de la part d’Humberto et de [Silvia] concernant LACRALO.

MARITA MOLL :

J’ai une question sur le point précédent. Merci Jonathan.

Je m’excuse si cette enceinte n’est pas idéale pour poser cette question, mais j’ai quelque peu d’expérience de l’année dernière avec les candidatures au NomCom. J’avais envoyé des questions au NomCom et j’aurais espéré recevoir une réponse ou des commentaires avant l’ouverture du nouveau cycle. Malheureusement, cela n’est pas le cas. Alors, est-ce que je peux en savoir plus peut-être de la part de notre représentante auprès du NomCom ? Est-ce que je devrais poser cette question ailleurs ?

JUDITH HELLERSTEIN :

Vous pouvez m’envoyer cet e-mail directement si vous voulez, je peux y répondre rapidement. Oui, si vous avez des questions sur la procédure NomCom, vous pouvez l’envoyer directement à l’équipe du NomCom puisque nous essayons toujours d’améliorer le processus.

JONATHAN ZUCK : Vous pouvez peut-être faire un suivi avec Marita.

MARITA MOLL : Je n’ai pas eu de réponse à ma requête.

JONATHAN ZUCK : Passons maintenant au rapport de l’assemblée générale de LACRALO.

ALAN GREENBERG : Concernant l’ALAC, même s’il y a de l’interprétation, les candidats à l’ALAC désignés par le NomCom doivent parler anglais.

VANDA SCARTEZINI : Effectivement, c’est d’ailleurs dans les statuts parce que dans le processus, nous allons interviewer les candidats et les personnes qui vont diriger cette interview parleront anglais ; donc, ils doivent avoir la possibilité de comprendre et de répondre en anglais pour pouvoir être retenus puisque sans cet entretien, cela sera impossible.

ALAN GREENBERG : Effectivement, c’est le règlement intérieur de l’ALAC et dans nos statuts.

JONATHAN ZUCK : Maintenant, sur l’assemblée générale de LACRALO, vous avez cinq minutes.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Jonathan. Vous m'entendez ? Je me connecte depuis le Chili. Je souffre un peu du jet lag, mais je voulais vous dire que nous sommes très satisfaits du résultat de l'assemblée générale. Nous avons travaillé très durement sur deux jours. Nous avons reconnecté les anciens avec les nouveaux dans notre RALO.

Nous travaillons autour de trois concepts : reconnecter, re-impulser et re-évoluer ou révolutionner. Ceci est particulièrement important puisque nous avons beaucoup souffert de la pandémie et il est important de reconnecter les membres de cette RALO, de cette organisation At-Large. Nous avons essayé de parler de plusieurs questions importantes de politique de l'ICANN telle que la protection des données. Nous avons également parlé de partage de connaissances, mais aussi de la question de sécurité du DNS, ce qui est extrêmement pertinent pour tout le monde.

Finalement, nous avons discuté de notre déclaration. Il a été décidé que les discussions à propos de ce sujet allaient se poursuivre parce qu'on avait énormément de points de vue divergents et que la version finale ne serait pas présentée jusqu'à ce que nous aurions pu aborder tout cela en détail.

Voilà ce qui s'est passé lors de notre assemblée générale. Merci Jonathan, c'est tout.

JONATHAN ZUCK : Merci et félicitations à tous ceux qui ont participé à l'assemblée générale de LACRALO. Cette assemblée générale était couronnée de succès.

Greg, vous avez 30 secondes pour nous parler des plans de NARALO pour l'ICANN77.

GREG SHATAN :

Merci.

On a vraiment hâte de vous accueillir à Washington D.C. pour la réunion ICANN77. Bien sûr, NARALO sera la RALO hôte. Nous avons prévu d'organiser un événement social très amusant. Il y aura NASIG, il y aura une université américaine qui viendra également, nous les aidons à avancer dans leur programme, dans leur cursus. Il est toujours temps pour s'inscrire si vous êtes une institution souhaitant participer. Comme je disais, on a vraiment hâte de vous accueillir. On aura d'autres événements parallèles et peut-être pourquoi pas réunir encore une fois l'ensemble de GEMS qui venait à chaque réunion. Et ce n'est pas strictement une annonce pour NARALO.

JONATHAN ZUCK :

Merci.

Je me suis réuni avec Tripti. Cette fois-ci, on était seulement tous les deux. En tant que présidente du Conseil d'Administration et une personne très intelligente, elle nous a poussés à nous orienter vers les actions, à essayer de travailler dans la période intersession. Je lui ai proposé le même défi. La discussion était très intéressante. On a des points d'action fort intéressants qui sont apparus de nos discussions et on espère pouvoir les compléter d'ici notre réunion de Washington.

Merci à tous pour une autre formidable réunion de l’ICANN. Merci à tous pour votre soutien. Cela étant, nous allons ajourner cette réunion d’At-Large.

CHERYL LANGDON-ORR : Je tenais à remercier les interprètes. Pardon, je vous ai interrompu. J’y vais ?

Merci aux interprètes qui sont littéralement notre voix et qui ont travaillé énormément pour l’assemblée générale de LACRALO. Alors, bravo. Sans les techniciens, on ne pourrait pas être là non plus. Et Jonathan, félicitations pour votre première réunion en tant que président.

GISELLA GRUBER : Si vous y pensez, sans les interprètes, on ne pourrait pas communiquer entre nous. Et si on n’avait pas de techniciens, probablement que ce serait très compliqué de le faire également. Ils passent ici des journées complètes, alors merci, vous avez assuré. Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]